

[Logo Croix rouge genevoise]

LOGEMENT JEUNES

En un clin d'œil	Logement pour jeunes en formation
Description	<p>Objectif: offrir aux jeunes concernés des conditions de logement compatibles avec la poursuite d'une formation.</p> <p>Hébergement dans des chambres simples ou doubles à un loyer bas, aide alimentaire de base.</p> <p>Un intendant social assure l'encadrement par des visites régulières. Il s'assure que le locataire agit selon le règlement, qu'il respecte les autres locataires et effectue les tâches assignées. Il vérifie le paiement régulier du loyer.</p>
Public	Jeunes adultes (18 à 25 ans) en formation, disposant de moyens financiers limités
Conditions	<ul style="list-style-type: none">• Situation de rupture familiale• Permis d'établissement valable• Difficultés financières avérées• Formation en cours (CFC, AFP, école plein temps)
Durée de la mesure	Contrat reconduit tacitement chaque 6 mois ou un an
Nombre de places	13 places pour filles, 11 places pour garçons
Modalités d'accès	Les personnes correspondant aux critères peuvent prendre directement contact avec la Croix-Rouge genevoise
Financement	Loyer à la charge du locataire (fr. 350.- à 500.-)
Prestataire et coordonnées	<p>Croix-Rouge genevoise 9, route des Acacias - CP 125 1211 Genève 24 Tél.: 022 304 04 04 Fax: 022 300 31 83</p>
Site web	http://www.croix-rouge-ge.ch/homepage.html